

Association Régionale pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap  
Siège : 70 Rue Jacques Prévert – 25000 BESANÇON  
Antennes à Pontarlier, Montbéliard et Belfort  
**03.81.41.37.16**  
contact@capemploi25-90.com

## Accompagnement vers l'emploi et dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des employeurs

### Service d'Intérêt Économique Général (SIEG)

Financé par l'Agefiph, le Fiphfp et Pôle emploi

#### Missions de service public :

- Continuité de service
- Réactivité
- Égalité
- Neutralité
- Gratuité

Intervention de proximité rapide, adaptée à l'urgence des situations et accessible quelle que soit la nature du handicap

Délivrance du Conseil en Évolution Professionnelle

**MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE**



## Organisme de Placement Spécialisé CAP EMPLOI Doubs – Territoire de Belfort

### Nos missions

#### INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER...

##### Vers l'emploi

- ✓ Les personnes handicapées en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail
- ✓ Les employeurs en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail
- ✓ La personne et l'employeur à la pérennisation de l'insertion professionnelle par un suivi durable

- Accueil et analyse de la demande
- Diagnostic de situation à destination des personnes et/ou des employeurs
- Accompagnement à l'accès à l'emploi
- Accompagnement à la transition ou à l'évolution professionnelle
- Suivi durable en emploi

##### Intervention sur l'ensemble du Doubs et du Territoire de Belfort

#### POUR QUI ?

- Pour les **demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants** dont l'état de santé ou le **handicap constitue le frein principal** dans leur parcours professionnel, **nécessitant un accompagnement spécialisé et renforcé lié au handicap.**
- **Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi** (article L5212-13 du code du travail) **orientés vers le marché du travail**, ou en cours de l'être, ou prêts à engager une démarche dans ce sens.
- Pour **tous les employeurs publics et privés.**

##### Dans l'emploi

- ✓ Les salariés, employeurs, travailleurs indépendants en vue d'un maintien dans l'emploi d'une personne en risque de perte d'emploi du fait de l'inadéquation entre la situation de travail et son état de santé ou handicap
- ✓ Les salariés, agents ou travailleurs indépendants dans un projet d'évolution professionnelle construit par et avec le travailleur handicapé (reclassement interne)
- ✓ Les salariés, agents ou travailleurs indépendants dans un projet de transition professionnelle afin de prévenir une perte d'emploi pour le travailleur handicapé (reclassement externe)

- Accueil et analyse de la demande
- Diagnostic de situation à destination des personnes et/ou des employeurs
- Accompagnement à la transition ou à l'évolution professionnelle
- Accompagnement pour le maintien dans l'emploi à destination des personnes et des employeurs
- Suivi durable en emploi